

## **SUD-Rail reçu par la direction de l'EAR !**

*SUD-Rail a posé une DCI (et a été reçu le 16 juillet) pour évoquer avec la direction les problèmes au sein de l'EAR.*

*Conditions de travail, acceptation des congés, non respect de la réglementation du travail, ont notamment été évoqués par vos représentants SUD-Rail.*

### **Un roulement de service trop dégradé !**

Les agents font régulièrement remonter les difficultés qu'ils ont à supporter les conditions de travail au sein de l'EAR, qui sur la durée pèsent vraiment... (temps de repos trop réduits, journées trop longues, horaires décalés, etc...).

SUD-Rail réclame que les journées et l'enchaînement de celles-ci soit complètement revues.

La direction répond que ces journées sont réglementaires et que les agents les connaissent en postulant pour l'EAR.

Faudra-t-il que les agents se mobilisent pour que la direction daigne entendre le malaise grandissant au sein de son personnel ?

SUD-Rail n'hésitera pas à mettre son outil syndical au service des agents de l'EAR pour forcer la direction à entendre si elle s'entête davantage.

### **Nos congés sont à nous.**

La direction considère que les agents en période d'astreinte doivent trouver un remplaçant s'ils veulent que leur demande de congé soit acceptée.

Pour SUD-Rail, les congés appartiennent aux agents et ils doivent pouvoir en disposer quand ils le veulent, quelque soit leur utilisation prévue à la base.

Ca aussi, c'est un dossier que SUD-Rail se propose de faire bouger si les agents le souhaitent.



## Infraction à la réglementation du travail !

Un agent a été appelé au pied levé sur repos pour effectuer une journée de travail inférieure à 5h30. **Est-ce normal ? NON ! Est-ce légal ? NON PLUS ! La direction regrette-t-elle d'avoir agit ainsi ? MEME PAS !**

SUD-Rail appelle les agents à la plus grande vigilance puisque la direction a fait la démonstration qu'elle s'asseyait volontiers sur la réglementation du travail.

Faisons-nous respecter parce que ce n'est pas la direction qui le fera d'elle-même !

## Est-ce le boulot des agents d'escale de saisir les stats ?

SUD-Rail a rappelé que les agents d'escale n'avaient pas à saisir les stats de la LAF. Ce n'est pas que SUD-Rail qui le dit, c'est également le dictionnaire des filières !



## Quel intérêt de porter le chasuble violet ?

La direction veut qu'on porte le chasuble violet dans le seul but de faire de la pub ! SUD-Rail rejette ce choix !

Nous sommes des cheminots qui ouvrons pour le service public ! Nous ne sommes pas des pancartes publicitaires !

## La SUGE n'a pas à intervenir en civil dans le cadre de missions EAR !

La direction demande aux agents SUGE de l'EAR d'effectuer des missions d'assistance aux voyageurs en civil. SUD-Rail rappelle que cela est illégal !

## Délai de déclenchement de l'astreinte...

1 heure dans les autres services et seulement 30 mn à l'EAR, allez comprendre pourquoi !?

SUD-Rail réclame 1 heure à l'EAR comme ailleurs !!!

## Renforcez SUD-Rail

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse SNCF.....  
N° de Tel SNCF: ..... Portable : .....  
Mail : .....  
? Je souhaite prendre contact avec un militant de Sud Rail.  
? Je veux adhérer à Sud Rail.

à renvoyer par pli de service à :  
Sud Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonge - CRT Lyon